

14 - INT - 268



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 10.06.14

Scanné le \_\_\_\_\_

**Interpellation : Les citoyens de la Tour-de-Peilz dorment-ils plus longtemps que les autres ?**

Quelle ne fut pas ma surprise ce matin de me trouver devant porte close à ma poste de la Tour-de-Peilz à 8h20. La vérification de l'horaire affiché sur la porte me montrait qu'il a changé et qu'elle ne s'ouvre plus qu'à 9h. Confirmation m'a été donnée de ce changement par l'employée fort désolée 45min. plus tard.

Je trouve ce genre de situation fort regrettable au regard par exemple des entrepreneurs, des indépendants pour qui la première heure du matin peut être intéressante pour effectuer des démarches au guichet. Arrivé vers 9h10, j'ai dû attendre une dizaine minutes pour pouvoir passer au guichet, ce qui me semble-t-il est bien assez pour une cité de près de 11'000 habitants.

J'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1/ Le Conseil d'Etat est-il au courant de restrictions d'horaire pareilles dans d'autre villes ou bourgs de ce canton ?
- 2/ Pour effectuer ce genre de modification, la Poste a-t-elle fait une étude qui montrera que cette première heure n'est pas assez rentable ?
- 3/ Le Conseil d'Etat est-il au courant de programmes de restriction d'horaire à venir du même type, ou de fermetures de bureaux ?
- 4/ Que compte faire le Conseil d'Etat pour éviter ce genre de restriction d'horaire ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

La Tour-de-Peilz, le 10 juin 2014

Olivier Epars